

ANNULATION - "Le conseil à l'entreprise à l'heure de l'IA"

LE 12 MARS 2020

Le CDA, l'IEJUC et TSM organisent un cycle de 5 conférences sur l'Intelligence Artificielle.



T h é m a t i q u e

Le Centre de Droit des Affaires, en partenariat avec l'Institut des Études Juridiques de l'Urbanisme et de la Construction et Toulouse School of Management, organisent un cycle de conférences intitulé « Nouvelles entreprises : vers une IA inclusive et responsable ? ». Alors que l'intelligence artificielle est souvent envisagée au regard de ses applications (en matière de robotique, d'objets connectés ou de programmes apprenants), l'objectif est de l'envisager du point de vue des objectifs qui sont de plus en plus attendus d'elle, en termes d'éthique, d'inclusion et de responsabilité. Il s'agit plus précisément encore de s'interroger sur la façon dont l'entreprise peut contribuer à la réalisation de ce type d'objectifs mais aussi sur les leviers susceptibles d'être actionnés pour parvenir.

Dans ce but, ce cycle de conférence est envisagé dans une perspective à la fois transdisciplinaire et pluridisciplinaire afin de pouvoir bénéficier des connaissances de spécialistes relevant des SHS autres que juridique. L'enjeu est également de répondre aux impératifs de la formation par la recherche. Ce cycle est composé de 5 conférences qui se dérouleront entre janvier et mars 2020.

30 janvier 2020 : L'Humain et l'environnement au défi de l'IA ? [Programme](#)
De 17h30 à 19h30 Amphi Dupeyroux - Anciennes Facultés

6 février 2020 : L'emploi à l'ère de l'IA : des robots et des hommes. [Programme](#)
De 17h30 à 19h30 Amphi Dupeyroux - Anciennes Facultés

13 février 2020 : IA et capital humain : quels enjeux pour les entreprises et les travailleurs ? [Programme](#)
De 18h à 20h Amphi Dupeyroux - Anciennes Facultés

12 mars 2020 : Le conseil à l'entreprise à l'heure de l'IA - **CONFÉRENCE ANNULÉE**

26 mars 2020 : Quelle régulation pour l'IA en entreprise ? Risques éthiques et normatifs
De 17h30 à 19h30 Amphi Dupeyroux - Anciennes Facultés

R e s p o n s a b l e s **s c i e n t i f i q u e s** :

Marie-Pierre Blin-Franchomme, MCF en Droit privé au CDA, UT Capitole.
Isabelle Desbarats, Professeur de Droit privé au CDA, UT Capitole.
Gérard Jazottes, Professeur de Droit privé au CDA, UT Capitole.

Le cycle de conférences est payant ; le paiement est effectué en une fois pour les 5 conférences du cycle.